

Jeudi 28 mai 2009

de 14 heures à 17 heures

L E S A C T E S 2 0 0 9



# Rendez-vous Qualité Construction

**PROGRESSER SANS DÉGRADER**

*Nouvelles exigences pour le bâtiment  
Nouveaux risques à maîtriser*

***Ouverture et point sur  
le Grenelle Environnement,  
Règles de l'art 2012***

Par Marc Ducourneau  
Directeur général de l'AQC





Photo Dominique Guillemain d'Échon

◉ **Marc Ducourneau,**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE L'AQC ET  
**Denis Cheissoux,**  
ANIMATEUR.

**Denis Cheissoux :** Bonjour à toutes et à tous, merci de nous avoir rejoints pour ce 11<sup>e</sup> Rendez-vous Qualité Construction de l'Agence qualité construction (AQC). Monsieur Ducourneau, vous êtes le directeur général de l'AQC, pouvez-vous nous présenter cette journée d'échanges et son esprit ?

**Marc Ducourneau :** Merci à tous d'être fidèles à notre Rendez-vous. Cette année, nous l'avons consacré au cœur du rôle de l'AQC – la prévention des pathologies et l'amélioration de la qualité –, sous un angle qui nous préoccupe et qui concerne maintenant tous les acteurs de la construction. À savoir, toutes les techniques de développement durable, avec de nouveaux produits, de nouvelles pratiques et donc de nouveaux risques qui surgissent et qui font craindre aux professionnels des dégradations de la qualité. C'est pourquoi depuis maintenant un an et demi, l'AQC s'est préoccupée de la question, et sans attendre que des sinistres apparaissent, a réuni les professionnels pour éditer un certain nombre de plaquettes, rappeler les bonnes pratiques, autrement dit pour progresser dans le développement durable sans dégrader la qualité. Nous avons donc choisi aujourd'hui de donner la parole à des gens de terrain qui vont nous expliquer leurs expériences concrètes d'amélioration de la qualité, leur analyse des pathologies émergentes et les actions qu'ils mènent en matière de formation, de construction, pour que la qualité des bâtiments s'améliore. Voilà l'esprit de cette journée.

**D.C. :** Quelles vont être les nouvelles responsabilités de l'AQC dans ce domaine, à la suite du Grenelle, et avec l'objectif de 2012 ?

**M.D. :** Depuis quelques années, l'AQC est devenu le lieu de rencontre de tous les professionnels, où ils se retrouvent tous ensemble pour dialoguer et travailler à l'amélioration de la qualité. Dans cet esprit, a été confiée à l'AQC la mission d'accompagner les professionnels sur toute la réforme des Règles de l'art dans l'objectif 2012, c'est-à-dire le recensement des technologies ; la mise à disposition d'outils et de méthodes pour les acteurs ; la révision des DTU, des guides, des référentiels de formation, bref de revoir tous les textes et habitudes pour les rendre compatibles avec le développement durable. Mais bien sûr, l'AQC ne va pas le faire seule.

**D.C. :** Comment allez-vous fonctionner justement ?

**M.D. :** Cette réflexion a commencé il y a un an et demi maintenant, au sein d'un petit groupe composé de la FFB, de la Capeb, de la Coprec, du CSTB (1) et de l'AQC. Ce groupe a bâti un programme de travail autour des axes que je viens de vous donner, et aujourd'hui, c'est un programme d'études et de travail sur quatre ans doté de 25 millions d'euros, qui doit faire l'objet d'une convention entre tous les partenaires. Un groupe de pilotage va être constitué, réunissant tous les organismes que je viens de nommer et auxquels il faut rajouter l'État, l'AQC étant l'organisme de coordination et de gestion financière et administrative de l'ensemble. C'est le cœur du travail de l'AQC d'avoir ce rôle de plaque tournante parmi les professionnels. Le CSTB jouera, lui, un rôle de coordination scientifique et technique. Bien sûr, le tout sera encadré par un comité d'orientation avec tous les intervenants et, pour simplifier, le conseil d'administration de l'AQC, auxquels s'adjoignent l'Ademe (1) et les fournisseurs d'énergie, puisque c'est sur le système des certificats d'énergie que le ministre entend financer tout cela dans le cadre d'une convention qui est sur son bureau.

**D.C. :** Nous aurons cet après-midi un témoin avec nous, Frédéric Denhez, journaliste scientifique et titulaire d'un DESS d'environnement, qui interviendra à différents moments. Frédéric a enseigné, a écrit beaucoup d'ouvrages, entre autres *l'Atlas du Réchauffement climatique*, puis plus récemment *Quelle France en 2030 ?*, autrement dit quel sera l'impact du dérèglement climatique sur nos paysages, nos côtes, notre agriculture, notre biodiversité, nos villes, nos modes de vie...

(1) La FFB : Fédération française du bâtiment.  
La Capeb : Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment.  
La Coprec : Confédération des organismes indépendants de prévention, de contrôle et d'inspection.  
Le CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment.  
L'Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie